

Réf: Dossier N° 133615

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « FIRST ENERGY »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI DJOMI,  
Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FIRST ENERGY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- La distribution du gaz butane ;
- L'achat et la vente d'accessoires de gaz butane ;
- La distribution de produits pétroliers ;
- La distribution de produits domestiques ;
- Tous types de prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet susmentionné ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI DJOMI,

Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) : M DANIOGO ZOUMANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05247 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42418/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

